

Réunion extraordinaire du bureau (élargi) le vendredi 8 septembre.

Rencontre avec Sophie Béjean (Vice Présidente de l'Université, déléguée aux enseignements) puis avec Raymond Prost (Doyen de l'UFR Langues et Communication.)

Au programme, discussions sur l'avenir de l'anglais de spécialité au sein de l'Université de Bourgogne et rapports avec le Centre de Langues

L'association compte 3 nouveaux membres : Philippe de la Grange (Médecine), Marie Hélène Abbadie (Lycée Eiffel), Stéphane Revillet (Lycée Auxonne + Eco/Droit/AES).

Mardi 19 septembre, U.F.R. Droit

Accueil très chaleureux, pour cette "première" en Droit, d'Isabelle Depardieu et Philippe Winckel. 16 Restlessiens présents. Nous avons été très heureux d'avoir parmi nous Gérard Jasserme, fondateur du département anglais-droit en 1976.

Carnet rose : Lucie Maillard a donné naissance cet été à une petite Nina. Félicitations !

Plusieurs nouveaux adhérents : Philippe de la Grange (médecine), Marie-Hélène Abbadie (lycée Eiffel), Stéphane Revillet (lycée d'Auxonne + Éco/Droit/A.E.S.), Alex Frame (I.U.T. services et communications), Catherine Bracieux-Perri (Sciences de la Vie).

Notre association se diversifie !

Petite annonce : le LAST recherche un prof d'espagnol pour 2 x 25 h en 1ère et 2ème années (2 heures le soir 2 x par semaine). S'adresser à Jean-Paul Auffrand.

L'essentiel de notre réunion a été consacré à une présentation du département anglais-droit.

Nos collègues, pour la plupart anciens profs du secondaire, se sont formés en droit et partagent leur temps entre fac de droit, Institut d'Administration Économique et Sociale, IPAG (préparation d'1 an à certains concours administratifs) et IEJ (formation de magistrats et d'avocats). Les profs travaillent sur des niveaux différents, et chacun est responsable de son évaluation. Ils font par ailleurs passer les oraux du concours d'avocat. Le droit évoluant très vite, leurs cours doivent être souvent remaniés.

L'enseignement en AES (260 étudiants en 1ère année, 80 en 4ème année), moins spécialisé que celui de droit, ressemble un peu à celui de terminale : 40 heures par an en 1ère année sur des thèmes comme les nouvelles technologies, l'éducation, la jeunesse, la santé, l'alimentation ; en 2ème année sur violence, environnement, pauvreté, condition féminine...

En 3ème et 4ème année, spécialisation entre :

- AGT (Administration & Gestion Territoriale) : système scolaire, problèmes sociaux en GB (3^{ème} année) et aux USA (4ème année), pour des concours de la fonction publique territoriale.
- AGE (Administration & Gestion des Entreprises) : anglais des affaires, banque, etc.

En droit (600 étudiants en 1ère année, 160 en 4ème année dont certains viennent d'autres universités), le niveau est plus élevé et le travail est plus fourni. Très peu d'étudiants viennent de terminale S, un certain nombre de sections européennes, et quelques-uns de l'étranger (Europe de l'Est, Chine) ; le niveau est très hétérogène.

Le cursus, sur 4 ans, va d'un anglais assez général, s'appuyant sur des documents orientés vers le droit (journaux, vidéos, livrets ad hoc, à travailler à la maison) à un véritable anglais juridique. Le but est de travailler l'anglais en étudiant le droit (très divers) des pays anglo-saxons, dont les étudiants entendent très peu parler par ailleurs.

En 1ère année, 34 h sur les institutions américaines (plus simple car droit écrit) : Constitution, amendements, Présidence, Cour Suprême, Congrès, fédéralisme...

En 2ème année, institutions britanniques : régime parlementaire, monarchie, cabinet, élections, et bien sûr dévolution (transferts très importants de compétences à Edimbourg et Cardiff) ; puis introduction au droit anglais : crimes et délits, police, système pénal (couvre-feu, dépositions vidéo, bracelets électroniques...).

En 3ème et 4ème années, étude de la Common Law anglaise (très différente du droit français écrit

ou du droit écossais) : juges professionnels, jurys, procédures criminelles, administration de la preuve...

Les professeurs ont une assez grande liberté de choix, dans le monde anglo-saxon, de thèmes d'étude assez pointus, qui s'adaptent aux différents mastères (droit des affaires, public, notarial, international...) : ex. contrats, propriété intellectuelle, droits de l'Homme, fiscalité, droit de la famille, téléchargement, responsabilité civile... On cite pour conclure dans ce dernier domaine quelques exemples étonnants de poursuites engagées aux USA contre des compagnies par des irresponsables qui ont pourtant obtenu en première instance des dommages-intérêts substantiels !

Mercredi 11 octobre, faculté de médecine

Une quinzaine de participants , allant et venant au gré de leurs cours.

Bienvenue à Catherine BRACIEUX-PERRI (Sciences de la Vie) qui nous rejoignait pour la première fois. Elisabeth Prévost-Kaboré a annoncé qu'elle se portait candidate à l'organisation du colloque Cyberlangues (intégration des TICE et enseignement des langues) en août 2007 à Dijon. Elle est à la recherche de gens pour l'aider mais avant tout d'une (ou plusieurs) UFR qui pourrai(en)t accueillir le colloque. Vous pourrez en savoir plus sur Cyberlangues en consultant le site suivant : <http://www.cyber-langues.asso.fr/>. Elisabeth peut être contactée à : elisabeth.prevost-kabore@acdijon.fr.

Nous avons ensuite débattu des futures réunions de RESTLESS (lieux, thèmes). C'est encore un peu flou à certaines dates. Regardez régulièrement les mises à jour sur le site... Une chose est sûre, notre prochaine rencontre se déroulera en Biologie et le thème sera « les postes d'anglais de spécialité dans le supérieur ».

En préparation de nouvelles interventions en lycée pour cette année scolaire/universitaire, Didier a rappelé le succès de l'opération « formation/information » au lycée Charles de Gaulle en 2006 , au cours de laquelle les professeurs intervenant en anglais à l'université avaient présenté leurs programmes et leurs objectifs.

Après quelques mots sur la dernière mouture du « projet sur l'enseignement des langues de spécialité et fonctionnement du Clang », (presque) tout le monde a suivi les Brownies de Claire vers la salle multimedia pour une présentation par Didier du CR rom « l'anglais médical à la faculté ».

Réalisé à l'initiative de Didier Carnet et de Jean-Pierre Charpy par les services de La Passerelle, il a deux vocations :

- permettre aux lycéens venant à la journée "portes ouvertes" et aux nouveaux étudiants de se documenter sur l'anglais médical à Dijon (il est d'ailleurs installé sur plusieurs postes à la B.U.).
- contribuer, à la demande d'une collègue de Toulouse, à l'uniformisation de l'anglais médical en France (il a donc été envoyé à tous les doyens des facultés de médecine).

Il comporte des séquences vidéo où s'expriment le doyen et les collègues enseignants, sur l'intérêt de la discipline ou le fonctionnement du département ; des textes officiels, définissant par exemple le nombre d'heures (obligatoires et optionnelles) ; une description des différentes filières et des différents niveaux, avec le détail des programmes annuels (et, en plus, des rubriques consacrées à l'inter-universitaire et à la préparation à l'international). Il présente, enfin, des interviews en anglais d'étudiants et de médecins en exercice qui font part de leur expérience.

Il permet ainsi de comprendre comment faire, conformément à la devise du département, dans les trois premières années "de l'anglais pour faire de la médecine", puis à partir de la 4ème année "de la médecine en anglais".

Jeudi 9 novembre, U.F.R. Sciences de la Vie

17 présents au moment le plus animé de la réunion... Nous étions presque à l'étroit dans le grand bureau moqueté des Sciences de la Vie. Nous avons été régalez par Dominic d'un savoureux Christmas pudding et d'un liquoreux Ice wine canadien.

L'ordre du jour portait sur les postes dans le supérieur, qui n'ont occupé qu'une petite partie de notre réunion.

- En médecine est ouvert un poste "enseignement d'anglais médical 3 cycles, formation continue des médecins, enseignement en ligne (DIU), école doctorale Sciences de la Vie". Profil : didactisation de documents médicaux, expérience du laboratoire de langues multimedia, traduction et correction d'articles de recherche médicale, préparation à la rédaction d'articles et à la communication orale.

Contact : Didier Carnet (03 80 39 32 61).

- Au LAST est ouvert un poste "anglais scientifique Sciences et Techniques pour enseignement de la langue anglaise en licence, master et doctorat".

Profil : ouverture aux sciences de la matière et à l'informatique, formation acquise dans les Technologies de l'Information et de la Communication, aisance et autonomie dans l'utilisation des ressources informatiques.

Contact : Charles Bertin (03 80 39 53 22).

- En Droit est ouvert un poste "anglais général et juridique pour enseignement en Droit et A.E.S. (voir C.R. du 19 septembre ci-dessus) toutes années", y compris dans les IPAG et IEJ, instituts associés.

Profil : aide à la compréhension écrite et audio, particulièrement en A.E.S., et initiation à l'anglais juridique en droit.

Contact : Véronique Cellier (03 80 39 53 22).

Si vous connaissez des candidats potentiels, faites vite circuler l'information !

Philippe de la Grange et Philippe Winckel proposent aux Restlessiens une initiation aux logiciels de conversion et de capture audio et vidéo, devenus beaucoup plus faciles d'accès et permettant de calibrer ce type de documents en fonction de nos cours. Proposition très appréciée : nous consacrerons vendredi 1er décembre au lycée Charles de Gaulle une séance à cette formation.

Élisabeth Prévost-Kaboré rappelle l'existence des "mercredi TICE" au CRDP permettant, à condition de s'inscrire le plus longtemps possible à l'avance (au 03 80 73 85 45), de se former sur des thèmes très variés : OpenOffice (traitement de texte, tableur), création et gestion de site web, montage vidéo, diaporama, retouche de photos et d'images, etc.

La candidature de Dijon à l'organisation du colloque Cyberlangues (voir compte-rendu du 11 octobre) a été acceptée, finalement pour août 2008. Tous les niveaux d'enseignement, tous les types de projets TICE sont concernés. Les volontaires sont les bienvenus !

L'idée d'organiser un nouveau séminaire secondaire-supérieur, comme à Charles de Gaulle en 2006, fait son chemin. Une séance sera consacrée à sa préparation en janvier.

On aborde la question des nombreux étudiants arrivant avec un bac 2006 obtenu de justesse ou un bac pro, manquant d'habitudes de travail et dont même le comportement en cours laisse à désirer...

Ils ont bien peu d'espoir de décrocher un diplôme ou même de finir leur 1ère année. La gestion des groupes, avec de tels étudiants, devient difficile, par exemple en droit où les inscriptions, cette année, ont été massives.

Pour les étudiants étrangers, d'autres difficultés se manifestent : certains ont obtenu, dans le cadre d'Erasmus, un feu vert de leur université d'origine sans qu'on ait vérifié leur niveau de langue ; d'autres se sont inscrits individuellement sans pouvoir suivre un cours scientifique. Même les anglophones posent des problèmes de gestion des effectifs...

Faut-il faire des groupes de niveaux ? de besoins ? de façon autoritaire ou sur la base du volontariat (souhait des étudiants en médecine) ?

Pour finir, une énigme soumise à notre sagacité par Jean-Paul Auffrand : pourquoi les Chinoises progressent-elles plus vite en français que les Chinois ? Les avis divergent !

Vendredi 1er décembre, Lycée Charles de Gaulle

Une douzaine de membres présents, physiquement ou virtuellement, pour cette réunion au Lycée Charles de Gaulle. Gérard et ses collègues nous ont accueillis chaleureusement dans des locaux dont les équipements ont de quoi faire des jaloux (surtout moi....).

Au programme , quelques petites informations et démonstrations de "capture et conversion" avec des logiciels qui permettent de récupérer des documents audio/vidéo sur internet et les passer facilement devant un groupe d'élèves/étudiants.

Philippe DLG (la présence virtuelle grâce au logiciel de communication Skype) nous a fait une petite introduction en trinquant avec nous à distance puis j'ai essayé de démontrer l'utilité et la simplicité d'utilisation des fameux logiciels. Comme d'habitude, dans ces moments là, la démonstration n'a été qu'à moitié concluante mais je vous promets, avec un peu d'entraînement et de persévérance, ça marche et ça fait gagner un temps fou. Vous pouvez lire le tutoriel que nous avons écrit avec Philippe (en cliquant ICI). Nous reparlerons de ces techniques et surtout de vos progrès lors d'une prochaine rencontre.

Jean-Pierre a rappelé les limites éventuelles de ces pratiques, i.e les atteintes aux droits de propriété intellectuelle. Des accords sont en train d'être passés entre les chaînes et le Ministère de l'éducation pour réglementer l'utilisation des contenus vidéos et mettre fin au flou juridique sur la question en délimitant, comme pour les documents « papier », un cadre plus précis qui respecterait les droits d'auteur tout en donnant la possibilité aux enseignants d'utiliser des extraits de news à des fins pédagogiques. Ils avaient été briefés sur la question lors du dernier congrès de RANACLES à Poitiers il y a quelques semaines.

Enfin, Gérard nous a montré une page web édifiante. Il s'agissait de la traduction du site de RESTLESS en anglais par le logiciel de traduction automatique de Google. On s'aperçoit, s'il en était besoin, du chemin qui reste à parcourir avant d'avoir, sur le marché, des logiciels de ce type un peu plus performants. La TAO pourrait d'ailleurs être un sujet traité dans une prochaine réunion (par « John Rock » Charpy, Didier « Notebook » ou un autre), en particulier si vous avez des expériences à rapporter sur ce sujet.

Réunions à venir

Confirmation de la réunion au Lycée Le Castel le mardi 16 janvier.

Une réunion aura lieu au Lycée Eiffel un jeudi de mars (date à confirmer).

Alex Frame a proposé les locaux de son IUT Services et Réseaux de Communication pour avril.

Rappel – La prochaine réunion aura lieu au LAST (Sciences et Techniques) le lundi 18 décembre à 12.00.

See you there.

Lundi 18 décembre, L.A.S.T.

Une petite vingtaine de membres étaient présents.

Lucie Maillard avait apporté un excellent Crémant, que nous avons bu à la santé de la petite Nina. Amuse-bouche, vins et pâtisseries ont été fournis en abondance par le L.A.S.T.

Après le petit speech de bienvenue de Charles Bertin, grand maître des lieux, suivi d'un tour de table et de quelques échanges de nouvelles de collègues, nous sommes passés au premier point d'un ordre du jour fourni : la présentation du Centre de recherches Image/Texte/Langages (Unité de recherche EA 1861) par son animatrice Sylvie Crinquand.

Dirigé jusqu'à l'an dernier par Jean-Pierre Durix, il a récemment fusionné avec le Centre d'études hispaniques du monde contemporain et intégré des chercheurs spécialistes d'allemand, de russe, de

polonais et de roumain pour atteindre la "masse critique" souhaitée par le Ministère (d'autres projets de fusion avaient impliqué auparavant Besançon, voire Clermont-Ferrand). La nouvelle équipe a fait le choix de la pluridisciplinarité, orientant ses recherches autour de 4 axes : "Individu et Nation", "la Filiation", "Questions de Genre", "l'Intime".

Au programme des séances à venir :

- 12 janvier après-midi : le para-texte scientifique (avec Anne Magnet et Didier Carnet).
- 19 janvier : le picaresque (journée d'études organisée par Paloma Bravo).
- 2 février : Juan Gelman (journée d'études organisée par Aline Janquart-Thibaut).
- 16-17 mars : colloque international Anglicité/Englishness (Agnès Collier et Floriane Reviron).
- 30 mars : les femmes : humeurs de l'humour (Marianne Camus, avec l'Atheneum).
- 30 mars : le cinéma cubain (Emmanuel Larraz).
- 11 mai : contextes, concepts et discours : le cas de la RDA (Stéphanie Benoist, Laurent Gautier et Marie-Genevieve Gerrer).
- 3-9 septembre : colloque international the Buffon Legacy (co-organisé par Marie-Odile Bernez).

Projet pour 2007-2008 : Lettres d'écrivains au XIXème siècle

Projet pour 2008-2009 : Post-scriptum (au sens le plus large : ex. bonus de DVD.)

Projet pour 2009-2010 : Discours totalitaire et résistance

Sylvie Crinquand nous invite tous à lui faire part de nos remarques et suggestions à l'adresse scrinquand@wanadoo.fr.

Les échanges qui suivent cette présentation insistent sur l'intérêt de faire cohabiter différentes langues (discussions, comparaisons, soutien mutuel.), et sur la multiplicité des approches, dont chacune de nos disciplines peut tirer profit.

Les collègues du secondaire se déclarant intéressés, la conversation s'oriente vite vers la question d'actualité du jour : les projets du gouvernement en matières d'horaires, qui pèseront sur le temps qu'ils pourront consacrer à ces questions.

Puis on aborde le désengagement partiel de l'État dans le fonctionnement des centres de recherche, qui s'accompagne de nouvelles exigences : désormais, le financement dépend du nombre d'enseignants chercheurs publiant effectivement ; occasion de travailler davantage en équipe, avec plus d'auteurs par article ?

Didier Carnet fait alors un bref historique des projets du Président de l'Université concernant les langues :

- volonté de faire du TOEIC l'épreuve de référence
- création d'un "pôle d'anglais de spécialité", rattaché à l'UFR langues, qui centraliserait les enseignements des différentes UFR.

La personne chargée de mission pour mettre en œuvre ce dernier projet a récemment démissionné.

Une lettre du Président du 17 novembre a proposé la création d'une "Cellule de Langues et d'Anglais de Spécialité". Les membres présents, qui auraient redouté qu'une seule personne responsable du pôle encadre la totalité des enseignements et stérilise les initiatives, expriment en revanche leur accord, après débat, avec l'idée d'un "directoire" intégrant les représentants des différentes UFR et ouvert à un enseignant du secondaire. Ils pensent que ce système peut permettre une meilleure gestion des ressources ; ils souhaitent que l'Université prenne ses responsabilités en favorisant la nomination de titulaires. La première mission de ce directoire serait de faire - enfin - un audit de tout ce qui a été accompli depuis des années en langue de spécialité, et la deuxième de statuer sur le recours ou non au TOEIC, et si oui, avec quels financements.

Sur le TOEIC s'engage un débat animé: Carmela Chateau le juge très coûteux à faire passer, souligne que la France lui a accordé une place plus importante que les autres pays européens, et affirme qu'il n'y aurait pas, d'après des études indépendantes (c'est-à-dire non financées par ETS), de corrélation entre les résultats (bons ou mauvais) au TOEIC et les compétences en anglais de communication.

Jean-Pierre Charpy, qui constate l'agressivité publicitaire du TOEIC, pense qu'il faut le prendre comme une certification à un moment donné mais qu'on n'est pas obligé de bâtir ses cours uniquement en fonction de ses exigences. Charles Bertin et les collègues enseignant en post-bac de lycée font valoir que les étudiants sont demandeurs de TOEIC car il leur est souvent indispensable sur

le marché du travail, et en ce sens, le faire passer devient une partie de nos missions. Pour Anne Magnet, nous sommes tous d'accord sur le fait que ce n'est pas un bon test, qui n'évalue pas du tout l'expression (écrite ou orale), mais nous nous sentons désarmés face aux étudiants qui ont besoin d'une certification claire pour leur recrutement futur.

Pour finir, Charles Bertin nous donne des conseils pour utiliser au mieux avec des élèves ou étudiants le site <http://www.researchchannel.com>, véritable mine de documents scientifiques audiovisuels en anglais.

Mardi 16 janvier, Lycée Le Castel

Nous avons été accueillis, pour cette réunion où les préparatifs de l'année 2007 ont occupé la plus grande place, au lycée Le Castel. Pour cette grande première, Annie Girod, qui avait invité sa collègue de l'établissement Marie-Claude Réginault, a fort bien fait les choses : cadre somptueux (un salon du Château), galette des Rois (Philippe Winckel a été couronné), cidre et petites douceurs chocolatées. 11 personnes étaient présentes. En l'absence d'Anne Magnet, les débats ont été conduits par notre vice-président Jean-Pierre Charpy.

Monsieur Bécherand, proviseur depuis septembre 2006, nous a fait l'honneur de sa présence en début de réunion. Angliciste et ancien proviseur du lycée français de Londres, il a manifesté son intérêt pour notre projet de stage d'établissement dans les locaux du Castel. Il a conclu ses propos par une formule historique que nous pourrions adopter pour devise : "Restless, perhaps. Foodless, never !".

Le contenu du stage n'a guère posé de problème : nous souhaitons travailler dans le même esprit que l'an dernier à Charles de Gaulle, c'est-à-dire présenter aux collègues du secondaire intéressés ce qu'on attend des anciens lycéens dans les différentes filières universitaires (dont le droit, qui n'était pas représenté en 2006, et avec, en plus, quelques informations sur les deuxièmes années) ; une petite brochure avec des exemples de sujets de devoirs sera remise aux participants.

Nous voudrions organiser chaque année un stage de ce type dans un lycée différent.

Le lycée Le Castel étant intéressé par la création de sections européennes, nous prévoyons aussi une présentation rapide et informelle de leur travail par les Restlessiens travaillant dans ces sections.

Nous nous sommes enfin prononcés pour la non-inscription du stage au Plan Académique de Formation, ce qui nous donne plus de liberté dans son organisation et plus de souplesse dans le calendrier.

Il ne restait plus qu'à se mettre d'accord sur une date... Tâche plus complexe qu'il n'y paraît compte tenu des multiples contraintes s'imposant aux membres de notre association qui viennent d'horizons très divers ; nous attendons bien sûr l'accord de Monsieur le Proviseur, mais nous nous orientons vers un stage dans la première quinzaine de mai (mercredi 9 ? vendredi 11 ?) ; la date sera définitivement arrêtée lors de notre prochaine réunion.

C'est précisément à la mise au point du calendrier des séances à venir que nous avons consacré la suite de nos débats :

mercredi 7 février (en médecine) : Finalisation du projet de stage au Castel, et surtout Échanges internationaux dans le secondaire et le supérieur.

vendredi 23 février (en droit) : Les certifications (nous reprenons là une suggestion de Dominique Richaud) puis, sous réserve : une réunion à la mi-mars à l'IUT, une réunion en avril pour présenter l'UFR langues ?...

Pour terminer, nous sommes revenus sur la séance au LAST, dont l'ordre du jour (Image, texte, langage) a été fort apprécié ; puis nous avons confronté, à bâtons rompus, nos expériences dans le secondaire et le supérieur.

Mercredi 7 février, faculté de Médecine

13 participants, quelques excusés .

La réunion s'est ouverte sur les félicitations à Philippe de la Grange et Stéphane Revillet, 2 membres de RESTLESS, qui viennent d'être nommés respectivement en Médecine et en Droit/AES.

Suite à des petits oublis dans les convocations et pour faciliter les échanges entre membres de RESTLESS, nous avons décidé de mettre à jour notre liste d'adresses email, et il a été suggéré de mettre en place un annuaire des membres . Les secrétaires vous enverront un message individuel que vous retournerez en acceptant (ou non) de figurer sur ce listing.

Nous avons fait le point avec Annie Girod sur le « stage de présentation de l'anglais de spécialité aux professeurs du secondaire » au Castel. Il semble que la date du vendredi 11 mai (matin) convienne au plus grand nombre .

La séance du jour portait sur les échanges internationaux en secondaire et en supérieur. Les discussions furent vives et animées .

Gerard Déclas et ses collègues du Lycée Charles de Gaulle nous ont fait part de leurs inquiétudes à propos des échanges mis en place dans leur établissement (voyage aux USA sans arrêt sans visite de New York pour impératifs économiques, d'autres voyages fortement menacés, problème du paiement des voyages des enseignants, attitude des parents d'élèves et des fédérations qui les représentent à propos des sorties...). Inquiétudes également quant à l'avenir des sections européennes dans les établissements secondaires (réduction des moyens, manque d'enthousiasme et de "soutien" de l'administration). Les collègues du supérieur sont tous d'accord pour confirmer le bon, voire très bon niveau de langues et la motivation des élèves qui arrivent de ces sections et regrettent ces changements programmés qui ne peuvent, à leur avis, que nuire à la qualité linguistique des futurs étudiants. Gérard propose la rédaction par RESTLESS d'une motion qui serait envoyée aux différents chefs d'établissements, au Recteur, Inspecteurs d'Académie et Directeurs d'UFR. Le projet sera examiné lors de la prochaine réunion.

A l'Université, les échanges les plus courants se font dans le cadre des programmes européens ERASMUS et SOCRATES, généralement organisés sur des périodes de 3 mois à 1 an. Didier Carnet nous a rappelé que les étudiants de Médecine ne pouvaient être concernés par ces programmes car ils partent rarement plus d'un mois ou deux. Pas de stage ou période à l'étranger obligatoire pour les étudiants des différentes sections.

Tout le monde a regretté l'absence de concertation avec le Service des Relations Internationales de l'Université, ce qui oblige chacun des UFR à mettre en place des échanges à leur niveau, souvent à l'initiative des enseignants eux-mêmes. .Peut être qu'un minimum de dialogue et de mutualisation pourrait améliorer les choses. Nous avons également rappelé la difficulté croissante d'organiser des échanges avec une grande partie des pays anglo-saxons (en partie due aux frais d'inscriptions exorbitants qu'ils aimeraient imposer à nos étudiants et également au manque de motivation des étudiants de leurs universités à venir étudier en France). Cependant , de nouvelles perspectives sont récemment apparues, avec la mise en place de cursus intégrés en anglais dans des universités de pays non anglophones , essentiellement dans les pays de l'Europe de l'Est. La Fac de Droit envoie par exemple des étudiants en Grèce, en République Tchèque, en Slovaquie, etc.

Enfin, Suzanne Rankin nous a fait part de son expérience à l'ENSBANA où les étudiants ont l'obligation de faire un stage (généralement en pays anglophone) en entreprise pour valider leur diplôme. Le système mis en place par l'École est très efficace, mais semble difficilement adaptable à l'Université (nombre d'étudiants, lourdeur administrative...).

Pendant les dernières minutes, Didier nous a présenté un petit guide anglais - français qu'il a écrit avec Jean Pierre Charpy et d'autres, "Préparer son séjour d'étude ou de recherche en pays anglophone". L'ouvrage est disponible pour la modique somme de 9,50 € chez Ellipses-editions :

www.editions-ellipses.fr

Retenez les dates de nos prochaines réunions :

Vendredi 23 février – UFR Droit (salle 153)

Mardi 13 mars – IUT Service et Réseaux de communication

Lundi 2 avril – UFR langues (salle 373) : Valérie Gacon nous présentera une séquence de compréhension-expression numérisée et Raymond Prost nous donnera des informations sur la section de langues.

Le principe d'une réunion au Lycée Eiffel en début d'année scolaire prochaine (novembre/ décembre) a également été évoqué. Marie-Hélène Abbadie nous tiendra au courant quant à la date

Vendredi 23 février, UFR Droit

15 personnes ont (finalement) trouvé la salle où nous nous réunissions.

Aux félicitations du dernier compte rendu aux 2 "petits nouveaux" , Philippe et Stéphane, qui ont récemment intégré les UFR de Droit et Médecine, nous pouvons ajouter cette semaine Nathalie Vassileff, fraîchement nommée à l'UFR de Sciences et Techniques pour remplacer (si c'est possible??...) Jean-Paul Auffrand à la rentrée de septembre. 3 postes à pourvoir... 3 membres de RESTLESS... 100% de réussite. L'adhésion à l'association serait-elle un gage de réussite?? Nous verrons bien dans les années à venir. Je rappelle que vous pouvez trouver des formulaires d'inscription sur la page d'accueil du site...

Après quelques minutes de discussion (arrosée à l'eau ou au vin) sur l'organisation du stage du 11 mai et des réunions à venir, Gérard (Déclas) est arrivé pour remettre un peu de sérieux dans la séance. Il nous a proposé le texte d'une motion sur les moyens accordés aux sections européennes (voir CR du 7 février) rédigée avec ses collègues de Charles de Gaulle, que nous avons ensemble légèrement modifiée. Le texte final a été adopté à l'unanimité des membres présents et sera envoyé aux différentes personnes concernées dans les semaines à venir. Nous vous tiendrons informés des réactions des uns et des autres.

La question du jour portait sur les certifications. Nous en avons mentionné un certain nombre, du TOEFL au CLES en passant par l'ILEC et le Proficiency, mais la conversation s'est rapidement concentrée sur le TOEIC et le BULAT. Dominique Richaud, qui a l'expérience des 2 tests, nous a expliqué les différences notables, de forme essentiellement car le fond semble être assez proche et le lexique basé sur le commercial et le business également. Vous pouvez lire quelques éléments comparatifs en cliquant ICI.

L'opinion des uns et des autres n'a pas foncièrement changé à la suite de nos discussions : certains regrettent le caractère "commercial" des tests et leur prix élevé, s'interrogent sur les limites de ce type d'exercice (pas d'expression écrite ou orale dans le test actuel), d'autres mettent en avant le problème de la formation (horaires , intérêt...), mais une chose est sûre : de plus en plus d'écoles, de M2 ou d'entreprises demandent aux jeunes de pouvoir certifier d'un score TOEIC minimum et, rien que pour cela , il faut s'y intéresser. De plus, il semblerait que les nouveaux tests soient plus complets. À voir...

Nous sommes revenus rapidement sur le désir de la Présidence de l'Université de développer le TOEIC. Il avait été question, il y a quelques mois, de financer le test pour tous les étudiants de M2. Depuis, plus de nouvelles, et les questions habituelles : qui forme? qui organise? seront certainement assez longues à régler...

Selon certains , la solution pourrait ou devrait venir du Cadre Européen des Langues récemment mis en place. Nul doute que cette question de certification nous occupera pendant quelque temps encore

La prochaine réunion se déroulera à l'IUT Service et Réseaux de communication. Alex Frame nous recevra pour la première fois dans ses locaux. Il nous présentera son enseignement d'anglais de spécialité (IT English) et quelques exercices spécifiques. Rendez vous le mardi 13 mars.

Mardi 13 mars, I.U.T.

Une dizaine de Restlessiens étaient présents, cordialement accueillis par Alex Frame, avec Chablis et Saint-Émilion... Nous avons aussi reçu la visite de collègues de l'I.U.T. : Raphaëlle Jouffroy, Jean-Marie Pouchain et Gilles Brachotte.

Jean-Pierre Charpy rappelle en début de séance la tenue du colloque sur l'anglicité organisé par le Centre Interlangues Texte, Image, Langage vendredi 16 et samedi 17 mars à l'amphithéâtre Mathiez. Pour l'organisation du stage du 11 mai au lycée Le Castel, quelques membres du Bureau demanderont à rencontrer le proviseur. La réunion du jeudi 3 mai au L.A.S.T. sera consacrée à la préparation de cette formation (minutage des temps de parole, constitution des dossiers.). Vous êtes invités à vous y rendre avec tous les documents que vous souhaitez faire photocopier pour les stagiaires (sujets de 1ère année, textes à proposer aux collègues de terminale, etc.).

La motion rédigée le 23 février sur les horaires en section européenne a été communiquée aux responsables concernés du Rectorat et de l'Université. Le secrétariat de Restless se charge de l'envoyer aux chefs d'établissements de l'Académie pourvus de sections européennes.

Un message sera prochainement envoyé aux Restlessiens afin de leur demander leur accord pour la publication de leur adresse e-mail sur notre site (contacts plus faciles).

Alex, depuis 2001 à l'I.U.T. (où David Bao et Philippe de la Grange enseignent ou ont enseigné aussi), nous présente l'Institut. Il est composé de 9 départements aux disciplines très variées (de la mécanique à la biologie), et a une antenne à Auxerre. Alex enseigne l'anglais (LVI obligatoire ; les LVII sont l'espagnol et l'allemand) au département "services et réseaux de communication" (destiné aux développeurs de sites web). La formation se fait sur 2 ans, avec jusqu'à 40 h de cours par semaine pour les étudiants (statut dérogatoire par rapport à l'Université).

Le programme est aujourd'hui beaucoup plus détaillé qu'en 2001, et se réfère au cadre européen des langues. Dans les premières semaines, un module d'harmonisation permet à des étudiants de niveaux hétérogènes, en simulation de situation réelle (ex. lancement de nouveaux produits), de travailler la communication plus que la grammaire. Puis la préparation du D.U.T. (diplôme de niveau 2, plus général que le B.T.S.) s'effectue en 2 ans. Une 3ème année est proposée en licence pro, mais n'est pas particulièrement destinée aux étudiants issus de l'I.U.T. Les T.D. se font en groupes de 24 à 30.

Alex insiste plus particulièrement sur trois aspects qui lui tiennent à cœur :

- l'anglais technique : tous les ordinateurs ont leur interface et leurs logiciels en anglais (Windows XP permet même de basculer en temps réel de l'interface anglais à une autre langue) ; ainsi le cours est d'abord fondé sur l'utilisation par les étudiants des logiciels en langue étrangère, avant le passage à la rédaction en anglais technique, et à la production d'un "user guide" par les étudiants destinée à une personne censée tout ignorer de l'informatique.

- les labos de langue : sur les 3 labos de l'I.U.T., l'un, baptisé "multimedia", est quasiment obsolète ; celui du département informatique, présenté par Jean-Marie Pouchain, est de manipulation très simple, favorisant la fonction audio (un seul ordinateur prof, son numérique + cassette, écrans TV indépendants, enregistrement par système manuel). Dans celui du département SRC, chaque élève a un ordinateur ; après travail préalable sur le vocabulaire, Alex l'utilise pour simuler des conversations téléphoniques entre étudiants (ex. négociations entre acheteurs et vendeurs d'espaces publicitaires).

- le travail sur la presse : à la fin d'une séquence presse (journaux + TV), les étudiants choisissent une séquence vidéo de 2 ou 3 minutes provenant d'Internet, et travaillent sur le changement de point de vue du journaliste en modifiant le montage, la bande son ou en ajoutant des images.

Nos hôtes nous présentent ensuite l'APLIUT (Association des Professeurs de Langues des I.U.T.), qui publie les Cahiers de l'APLIUT (3 numéros par an + un cahier spécial avec fiches pédagogiques), et qui tiendra son congrès à Dijon en 2009. Pour tout renseignement, voir le site www.apliut.com.

Petite annonce : l'I.U.T. recrute un (ou plusieurs) vacataires pour 50 heures à faire (10 heures par semaine ou 2 x 5) entre septembre et décembre 2007 : travail sur l'oral en groupe, mise en situation de vie quotidienne). Les candidats issus de RESTLESS sont les bienvenus !

Pour terminer, Anne, Jean-Pierre et Didier proposent que les prochaines réunions se déroulent aussi souvent que possible dans les labos de langue des établissements qui nous accueilleront, afin que l'on puisse comparer les systèmes utilisés. On s'inquiète enfin de la situation financière des entreprises spécialisées (Technilab, Edu4, InterCongrès) et de l'avenir de la maintenance

Lundi 2 avril, Passerelle

Valérie Gacon et le Doyen Raymond Prost ont accueilli la quinzaine de membres présents dans l'une de leurs salles multimedia.

Raymond Prost a présenté la structure (en pleine évolution) de l'UFR Langues et plus précisément la section d'anglais.

Une restructuration est en cours, en particulier à 2 niveaux :

- Création de 2 Masters, mutualisant les moyens des Masters existants et regroupant leurs formations en « familles linguistiques » : un master d'études anglo-germaniques et un master de langue romane.

- Mise en place d'un pôle de recherche et d'enseignement commun avec l'Université de Besançon. Suite à nos questions, nous avons également appris des choses intéressantes sur l'organisation des études et l'aide aux étudiants mise en place par la Fac de Langues , en particulier :

- un tutorat d'accueil en début d'année suivi d'un tutorat pédagogique annuel par petit groupe de 4/5 étudiants encadrés par certains de leurs collègues des années supérieures.

- un Directeur d'Études qui reçoit individuellement tous les étudiants de 1ère année pour faire avec eux un point sur le déroulement de leurs études, sur leurs lacunes éventuelles et pour, le cas échéant, réfléchir à une réorientation rapide et efficace.

D'autres sujets ont été évoqués rapidement (le nombre croissant des étudiants étrangers – ERASMUS ou autres -, l'hétérogénéité des étudiants de 1ère année ou le niveau des étudiants qui viennent de sections européennes) avant le départ de Raymond Prost , que nous remercions d'avoir pu se libérer un moment pour participer à notre réunion malgré son emploi du temps certainement très chargé.

La deuxième partie de la réunion devait consister en la présentation de différentes activités utilisant les moyens multimédia de l'UFR langues. Malheureusement, une soudaine coupure de courant nous a privé de la démonstration. De mauvaises langues ont bien essayé d'imputer la panne à Valérie et sa kettle, mais cet incident n'avait en fait probablement aucun lien avec sa tentative de nous offrir un café. Ce n'est pas grave, présentations et boissons chaudes seront au programme de notre prochaine visite. Si nous sommes encore invités.

La réunion s'est donc terminée en discussions diverses et retrouvailles nostalgiques pour certains qui ne franchissent que rarement les portes de la Fac de Lettres.

Jeudi 3 mai, L.A.S.T.

13 participants pour une réunion très détendue, où ont alterné discussions "plénières" et conversations par petits groupes.

Petit tour d'horizon informel sur les changements en cours à la tête de l'Université et sur l'attribution des postes dans les différentes UFR en cette période de l'année.

Quelques échanges sur le site web de Restless, créé par Jean-Paul Auffrand et mis à jour par vos serveurs Philippe Winckel et Gérard Déclas.

Une proposition de coopération l'an prochain avec les collègues d'anglais de spécialité de Besançon (qui apparemment "fonctionnent" un peu comme nous)...

Une réforme de l'organisation et de l'habilitation du CLES vient d'être décidée par le ministère de l'Éducation Nationale. Vous pouvez consulter ici le texte de l'arrêté. Vous trouverez par ailleurs sur le site <http://www.certification-cles.fr> toutes précisions utiles.

Point principal de l'ordre du jour : l'organisation du stage de présentation de l'anglais de spécialité aux professeurs du secondaire.

Vous pouvez arriver au Castel à partir de 8 h 45, et vous rendre salle 40 ; un plan des locaux est disponible sur ce site et peut être imprimé (format pdf).

L'ordre de passage est déjà fixé ; pour les horaires et les noms des intervenants, reportez-vous à la lettre au proviseur déjà publiée sur ce site ; un changement toutefois : à 9 h 15, c'est Catherine Bracieux-Perri qui interviendra à la place d'Anne Magnet.

Chaque exposé (en anglais) doit durer 10 minutes, et sera suivi de 10 minutes de questions-réponses. Ceux qui souhaitent prendre leur repas au lycée du Castel pourront s'inscrire le matin même (début du repas à 12 h 30, fin à 13 h 30).

Les intervenants fourniront quelques pages d'exemples de documents utilisés en cours et de sujets de devoirs.

On avait parlé, pour le stage de l'an prochain prévu au lycée Eiffel, de l'automne 2007... En fait, il paraît plus raisonnable de le fixer à avril 2008 (changements à la rentrée dans l'équipe de direction).

Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2007 : sans doute le lundi 25 juin à 18 heures en Biologie. Vous seriez informés de tout changement.

Enfin, Didier Carnet nous informe qu'il y a en ce moment partout dans Londres de grandes affiches RESTLESS... En fait, c'est le titre du dernier livre de William Boyd ("an utterly gripping novel about a female spy in the Second World War", dit l'éditeur...). D'où une idée - géniale - : pourquoi ne pas inviter l'auteur à l'une de nos réunions l'an prochain ? (on peut toujours rêver...).